



Extrait du Registre des  
**ARRÊTÉS DU MAIRE**

---

**OBJET :**

N° 9424 - STM

RÉGLEMENTATION ET  
GESTION DU DOMAINE

Circulation et Stationnement

Règlementation à l'occasion de  
travaux

7 Rue de l'Épinette

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5 et L.2213-1 ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande de l'entreprise BRIGATTI CLAUDE, siégeant 38 Rue de la Charité à THAON LES VOSGES (88150), qui doit effectuer, pour le compte de GRDF, une fouille sous chaussée, afin de procéder à un branchement gaz, 7 Rue de l'Épinette ;

CONSIDÉRANT que dans ce cadre et pour des raisons de sécurité publique, il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter la circulation et éviter les encombrements et les accidents ;

ARRÊTONS

Article 1<sup>er</sup>. - **À compter du lundi 09 août 2021, jusqu'à l'achèvement des travaux dont la durée est estimée à 3 semaines :**

- La chaussée sera rétrécie dans l'emprise du chantier et la vitesse limitée à 30km/h, **Rue de l'Épinette.**
- La circulation sera alternée par des panneaux ou des feux tricolores.
- Toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité des biens et des personnes, les piétons seront invités à utiliser le trottoir opposé.

Article 2. - Durant cette même période, le stationnement sera interdit sur les 3 emplacements matérialisés au droit du n°10 **Rue de l'Épinette.**

- Les véhicules en stationnement irrégulier et susceptibles de gêner le déroulement des travaux pourront être mis en fourrière.

.../...

Article 3. - La présignalisation, la signalisation diurne et nocturne, et la protection nécessaires seront mises en place, entretenues et surveillées par les soins de l'intervenant effectuant les travaux sus mentionnés sous le contrôle des services de Police.

Article 4. - Le Commissariat de Police et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Ampliation,

A REMIREMONT  
Le jeudi 05 août 2021

Le Maire,  
Jean-Benoît TISSERAND

Diffusion :

- P.T.C.V. .... 1 ex
- Ateliers Municipaux (mail) ..... 1 ex
- Police Nationale (mail) ..... 1 ex
- Police Municipale (mail) ..... 1 ex
- Gendarmerie (mail) ..... 1 ex
- Centre de Secours (mail) ..... 1 ex
- Affichage ..... 1 ex
- Société TRANSDEV (mail) ..... 1 ex
- SICOVAD (mail) ..... 1 ex
- Service A.V.A. (mail) ..... 1 ex
- U.R.C.A. (mail) ..... 1 ex
- Conseil Régional Grand Est -  
Pôle Transport (mail) ..... 1 ex
- Entreprise + Affichage  
chantier (mail) ..... 1 ex